



Aux

- membres de la Commission de politique extérieure des deux Chambres
- membres de la Commission consultative pour le développement et la coopération internationaux
- milieux intéressés

Berne, le 8 juin 2016

## ACTUALITES DU FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL

### PRINCIPAUX DOSSIERS

#### Rencontre du CMFI

Le conseiller fédéral Ueli Maurer et le président de la direction générale de la Banque nationale suisse, Thomas Jordan, étaient présents à Washington, où ils ont représenté la Suisse lors de la réunion de printemps du Comité monétaire et financier international (CMFI). Auparavant, le conseiller fédéral Ueli Maurer a pris part à une rencontre des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales des Etats membres du G20.

Les participants à la réunion du CMFI et à la rencontre des Etats membres du G20 se sont entretenus de la faible croissance économique mondiale. Ils ont notamment exprimé leur inquiétude face à l'augmentation des incertitudes économiques sur le plan mondial alors que la marge de manœuvre est limitée dans le domaine des finances publiques et des taux d'intérêt. Les perspectives de croissance sont en outre ternies par des risques tels que la transition de la Chine à une croissance plus durable, les conséquences des prix exceptionnellement bas des matières premières et l'assainissement tant attendu du secteur bancaire européen. Enfin, le terrorisme, les flux migratoires et l'éventuelle sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne sont autant de risques géopolitiques qui pèsent sur l'économie mondiale.

Dans ce contexte, le Fonds monétaire international (FMI) recommande l'application d'une politique concertée sur les plans monétaire, budgétaire et structurel afin qu'il soit possible de relancer la croissance et de garantir la stabilité du système financier et monétaire international. Bien décidés à agir en faveur d'une croissance durable, les ministres et gouverneurs des banques centrales ont cependant de nouveau affiché quelques divergences de vues et de priorités en ce qui concerne la situation macroéconomique et les actions à entreprendre.

**La Suisse** a affirmé lors de la réunion du CMFI que les réformes appliquées jusqu'à présent, notamment dans le domaine de la réglementation des marchés financiers, avaient permis de consolider le système. Elle a toutefois souligné qu'il fallait mettre en œuvre les mesures structurelles annoncées depuis longtemps et améliorer la discipline budgétaire afin de renforcer la confiance des marchés financiers.

Les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales ont en outre discuté de l'étendue et de la forme du filet mondial de sécurité

financière. La question portait essentiellement sur l'adéquation des ressources du FMI et la capacité de ses instruments à prévenir et à maîtriser les crises. Les ressources extraordinaires qui ont été fournies au FMI après la crise arriveront bientôt à terme. On attend encore des analyses importantes concernant notamment le rôle futur du fonds dans l'octroi de crédits.

**La Suisse** est favorable à ces importants travaux de fond et insiste sur la nécessité pour chaque Etat de mener une politique économique et budgétaire solide afin de garantir la capacité de résistance du système. A son avis, les discussions devraient également porter sur le cadre permettant de faire face à l'insolvabilité d'un Etat.

Voir aussi l'[allocution écrite du conseiller fédéral Ueli Maurer, le communiqué de presse du DFF du 14 avril 2016, le communiqué du CMFI](#) ainsi que [le communiqué des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales des Etats membres du G20](#).

## Engagement financier du FMI

Des programmes de prêts financés au moyen des ressources générales du FMI (quotes-parts, nouveaux accords d'emprunt et accords de prêts bilatéraux) sont en cours dans 15 pays, dont le programme de prêt en faveur de l'Ukraine. Cet engagement comprend également des instruments d'assurance prenant la forme de lignes de crédit accordées au Mexique, à la Colombie, à la Pologne et au Maroc pour un montant total d'environ 116 milliards de dollars.

Par le biais du fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (fonds fiduciaire RPC), le FMI mène actuellement des programmes dans 18 des pays les plus pauvres. Les crédits sont financés par l'intermédiaire d'un fonds fiduciaire spécial et assortis d'un taux d'intérêt nul jusqu'à la fin de 2016.

Une liste à jour des ressources du FMI et des programmes de prêts en cours est publiée sous [IMF Financial Activities](#).

L'évolution des programmes d'aide à un certain nombre de pays est présentée brièvement ci-après:

### Grenade

Le Conseil d'administration a validé la quatrième revue du programme portant sur un montant de 20 millions de dollars et approuvé le versement d'une tranche de 2,8 millions. Ainsi, les ressources totales mises à la disposition de Grenade dans le cadre de ce programme s'élèvent à quelque 14,1 millions de dollars.

Le Conseil d'administration a souligné les progrès réalisés, notamment en matière de discipline budgétaire et de législation fiscale. Il a également rappelé que Grenade devait encore renforcer son système financier et faire des réformes structurelles. Le Conseil d'administration a en outre insisté sur le fait que ce pays devait augmenter sa compétitivité et son potentiel de croissance en réduisant les entraves au secteur privé.

**La Suisse** a salué les mesures concernant la stabilisation des finances publiques et la balance des paiements. Elle a également relevé avec satisfaction que des clauses contre les ouragans avaient été introduites pour la première fois dans les nouveaux contrats de dettes, dans le cadre de la restructuration partielle de ces dernières. Cette insertion permet à Grenade de reporter les échéances en cas d'aléas climatiques particuliers.

Voir aussi le [communiqué de presse du FMI du 19 mai 2016](#) ainsi que les [informations complémentaires concernant Grenade sur le site du FMI](#).

### Mexique

Le 27 mai 2016, le Conseil d'administration a approuvé le remplacement de l'actuelle ligne de crédit modulable (LCM), donnant au Mexique un accès plus élevé aux ressources du FMI sur une période de deux ans. Cet accès passe ainsi d'environ 67 milliards de dollars à 88 milliards de dollars.

(700% de la quote-part du pays). Le Conseil d'administration continue à reconnaître la robustesse et les effets positifs des réformes structurelles engagées. Il considère toutefois que les risques externes auxquels le Mexique est exposé (faiblesse du prix du pétrole et volatilité des flux de capitaux) justifient, à titre de précaution, une ligne de crédit renforcée. Les autorités mexicaines ont réaffirmé leur intention de ne pas utiliser la ligne de crédit.

**La Suisse** estime que le Mexique continue à remplir les critères de qualification pour l'octroi d'une LCM. En raison des risques accrus auxquels le Mexique fait face, elle a soutenu le remplacement de la LCM actuelle. Elle a toutefois fait remarquer qu'une utilisation récurrente de cette ligne n'est pas l'objectif de cet instrument de précaution.

Voir aussi le [communiqué de presse du FMI du 27 mai 2016](#) ainsi que les [informations complémentaires concernant le Mexique sur le site du FMI](#)

## Tunisie

Le Conseil d'administration a approuvé un nouveau programme financier en faveur de la Tunisie (mécanisme élargi de crédit, MEDC), pour un montant total de 2,9 milliards de dollars (375% de la quote-part du pays) sur une durée de 4 ans. Dans un contexte économique et géopolitique difficile, les autorités ont présenté un plan de développement économique quinquennal d'envergure. S'appuyant sur les acquis du précédent programme, les autorités souhaitent relancer l'investissement public dans les secteurs prioritaires, entreprendre une réforme globale de la fonction publique et promouvoir la croissance inclusive notamment par un accès élargi au crédit. Parmi les priorités à court terme figurent le renforcement de l'indépendance de la banque centrale et la stabilité du secteur bancaire, la restructuration des banques publiques et l'adoption de mesures dans le domaine de la fiscalité.

**La Suisse** a soutenu ce nouveau programme, compte tenu de l'aggravation de la balance des paiements et les défis auxquels le pays fait face. De plus, au niveau national, la volonté de mettre en œuvre les réformes annoncées semble être grande. La Suisse a plaidé notamment pour un plus grand suivi par le FMI des réformes structurelles concernant la facilitation des investissements étrangers, la rationalisation des dépenses publiques et la réduction des disparités d'infrastructures régionales.

Voir aussi le [communiqué de presse du 20 mai 2016](#) ainsi que les [informations complémentaires concernant le Tunisie sur le site du FMI](#).

## Zimbabwe

Le Conseil d'administration a procédé à l'examen annuel de l'économie du Zimbabwe (article IV) et validé la troisième revue du programme de référence (*staff monitored program*). Afin d'enrayer une crise persistante due à la sécheresse ainsi qu'à une réforme agraire controversée, à la chute des cours des matières premières et à l'appréciation du dollar, les autorités ont présenté un programme de transformation économique ambitieux. Elles se sont engagées à annuler, étape par étape, la dette du pays à l'égard du FMI et de la Banque mondiale, souhaitant ainsi accroître leur capacité à emprunter d'autres capitaux étrangers. Malgré une conjoncture difficile, les autorités ont rempli leurs engagements envers le programme de référence et entrepris notamment de gros efforts de rationalisation du secteur public. En outre, l'amélioration de l'accès aux services financiers (inclusion financière) apporte de nouvelles perspectives de croissance.

**La Suisse** a salué les efforts de réengagement du Zimbabwe à l'égard de la communauté internationale. Elle a toutefois mis en garde le FMI contre un excès d'optimisme à l'égard des perspectives de reprise économique et de la capacité du pays à mettre en œuvre les réformes annoncées, compte tenu des risques politiques élevés. La priorité doit être accordée à l'amélioration du climat des affaires, les lois d'indigénisation continuant de représenter un obstacle majeur pour les investissements étrangers. Avec la

perspective d'un possible programme financier, la Suisse encourage un suivi très attentif par le FMI, notamment par une stratégie d'assistance technique renforcée et ciblée.

Voir aussi le [communiqué de presse du FMI du 4 mai](#) ainsi que les [informations complémentaires concernant le Zimbabwe sur le site du FMI](#).

### Grèce

En juillet 2015, la Grèce avait demandé un nouveau programme au FMI. Etant donné le montant à rembourser, tout nouveau prêt du FMI en faveur de la Grèce devrait se faire dans le cadre d'un accès exceptionnel aux ressources du FMI. L'accès exceptionnel présuppose toutefois la viabilité de la dette, qui, comme montré dans les analyses de viabilité de la dette grecque de juillet 2015 et de mai 2016, n'est pas donnée à moyen terme.

Une éventuelle ultérieure aide financière du FMI en complément du troisième programme d'ajustement européen dépend des mesures préalables prises par les autorités grecques pour stabiliser la dette et soutenir la croissance ainsi que des mesures prises par les partenaires européens afin d'alléger la dette grecque.

Le 25 mai, l'Eurogroupe a approuvé un train de mesures d'allègement de la dette, dont une partie sera mise en œuvre à partir de la conclusion de la première revue du programme européen. Ces mesures vont dans la direction des suggestions faites par les services du FMI pour stabiliser la dette grecque. Les partenaires européens et les services du FMI restent toutefois en désaccord sur la plausibilité de l'hypothèse d'un excédent primaire de 3,5 % que la Grèce devrait réaliser à partir de 2018. A cet égard, les services du FMI estiment plus réaliste un excédent primaire de 1,5 %.

Selon le communiqué de l'Eurogroupe, le Conseil d'administration du FMI devrait être appelé à s'exprimer sur un accord en faveur de la Grèce avant la fin de 2016. La décision dépendra cependant du remplissage des critères pour l'accès exceptionnel et notamment de la viabilité de la dette à moyen terme.

**La Suisse** partage l'avis des services du FMI, estimant qu'un éventuel soutien financier de la part du fonds suppose le retour à une dette extérieure viable et la mise en œuvre de mesures budgétaires et structurelles permettant de stabiliser la dette et soutenir la croissance économique. Comme les services du FMI, la Suisse souligne aussi la nécessité de considérer des hypothèses plausibles concernant la trajectoire de la dette et la performance économique.

Voir aussi les [informations complémentaires concernant la Grèce sur le site du FMI](#).

## AUTRES DOSSIERS

### Banques correspondantes

Le thème du réseau de correspondants bancaires a pris une importance croissante au niveau international ([voir aussi la contribution dans le SIF-Newsletter](#)). Le problème est né du déclin des relations bancaires internationales, dont la raison avancée serait une prudence croissante vis-à-vis des risques réglementaires («de-risking»). En effet, la communauté internationale a, ces dernières années, renforcé les mesures contre le financement du terrorisme et le blanchiment d'argent, notamment après les récents attentats terroristes et les révélations des «Panama papers».

La Suisse (SFI) préside depuis peu le «FSB Correspondent Banking Coordination Group». Ce groupe a reçu du G20 le mandat d'évaluer le déclin d'activité des banques correspondantes et de proposer des mesures en vue de clarifier les attentes de la régulation financière et de mieux comprendre la perception des risques réglementaires par le secteur privé.

L'une des tâches de ce groupe est de promouvoir aussi l'assistance technique dans les juridictions d'accueil affectées afin de les aider à mieux mettre en vigueur les standards internationaux.

Compte tenu de son impact sur le coût des transferts internationaux («re-mittances»), le thème du «correspondent banking» est étroitement lié à celui de l'inclusion financière (accès des populations les plus vulnérables aux services financiers). C'est pourquoi le «Global Partnership for Financial Inclusion» (GPFI), créé par le G20 en 2010 et chargé de mettre en œuvre son plan d'action en matière d'inclusion financière, suit également de près la question du «de-risking». La Suisse est membre du GPFI depuis 2014 et y est représentée par le SFI.

Voir aussi le [rapport du CSF sur le «correspondent banking»](#) ainsi que les [informations complémentaires sur les travaux du GPFI](#).

## CALENDRIER

23-24 juillet 2016	Rencontre des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales des Etats membres du G20, Chengdu, Chine
4-5 septembre 2016	Rencontre des chefs d'Etat et de gouvernement du G20, Hangzhou, Chine
6-7 octobre 2016	Rencontre des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales des Etats membres du G20, Washington, Etats-Unis
7-9 octobre 2016	Assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale, Washington, Etats-Unis

## CONTACT

Paul Inderbinen, section Institutions financières internationales, Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales, tél. 058 462 61 66, [paul.inderbinen@sif.admin.ch](mailto:paul.inderbinen@sif.admin.ch)

Ce bulletin paraît tous les trois mois en langues allemande et française. Après parution, il est également disponible à l'adresse Internet suivante:  
[www.sif.admin.ch/sif/fr/home/dokumentation/publikationen/aktuelle-informationen-schweiz---iwf.html](http://www.sif.admin.ch/sif/fr/home/dokumentation/publikationen/aktuelle-informationen-schweiz---iwf.html)